

ORPI MONPLAISIR LUMIERE IMMOBILIER

35 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon – SARL au capital 10 000 €
 Siret 807 910 716 00016 – RCS Lyon – Carte Professionnelle Transaction et gestion immobilière
 n° CPI 6901 2017 000 020 823 délivrée par la CCI Lyon Métropole – Garantie financière
 par GALIAN PARIS – Montant garantie transaction 120 000 € – garantie gestion 580 000€



Monplaisir Lumière

VENTE

PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	POURCENTAGE SUR PRIX DE VENTE à la charge du Vendeur
POUR UN MANDAT SIMPLE	
Jusqu'à 100 000 €	8 % TTC
Entre 100 001 € Et 150 000 €	7 % TTC
Entre 150.001 € et 250.000 €	6 % TTC
Entre 250 001 € Et 350 000€	5.5 % TTC
Entre 350 001 € Et 450 000 €	5 % TTC
Entre 450 001 € Et plus	4.5 % TTC
POUR UN MANDAT EXCLUSIF OU BY ORPI	
Jusqu'à 100 000 €	7.5 % TTC
Entre 100 001 € Et 150 000 €	6.5 % TTC
Entre 150.001 € et 250.000 €	5.5 % TTC
Entre 250 001 € Et 350 000€	5 % TTC
Entre 350 001 € Et 450 000 €	4.5 % TTC
Entre 450 001 € Et plus	4. % TTC
Garage ou parking	Forfait de 1500€ TTC TOUS MANDATS COFONDUS

LOCATION

LOCATION	
GARAGE / PARKING SEUL à la charge du Bailleur ET du Locataire	
Commercialisation, Publicité, Entremise, Visites, Constitution et étude des Dossiers, Rédaction de Bail et Etat des lieux	Forfait 150€ TTC
LOGEMENT A la charge du Bailleur	
Commercialisation, Publicité, Entremise	100 € TTC
Visites, Constitution et étude des Dossiers, Rédaction de Bail	10 € TTC par m ² habitable*
Etat des lieux d'entrée	3 € TTC par m ² habitable*
A la charge du Locataire	
Visites, Constitution et étude du Dossier, Rédaction de Bail	10 € TTC par m ² habitable*
Etat des lieux d'entrée	3 € TTC par m ² habitable*

GESTION LOCATIVE

GESTION à la charge du Bailleur	
Sur les loyers charges comprises. Versement mensuel de loyers.	6.6% TTC des encaissements
ASSURANCES à la charge du Bailleur	
Loyers impayés et détériorations – Sans franchise	2,20% TTC des quittancements
Assurance PNO (propriétaire non occupant) – Cotisation annuelle	Appartement 69€TTC Maison 130€TTC
OPTIONS à la charge du Bailleur	
Calcul fiscal des revenus fonciers (non meublé)	60 € TTC
OPTIONS à la charge du locataire	
Avenant au bail	150 € TTC